



## **Communiqué de Presse**

### **Pour diffusion Libre et immédiate**

France, le 24 avril 2026

# **ARGOS 42 dénonce l'utilisation d'un chaton comme accessoire médiatique lors de la cérémonie Les Flammes 2026**

**L'association ARGOS 42 souhaite réagir publiquement à un fait survenu lors de la cérémonie des Flammes 2026, diffusée en direct sur France 4 le 23 avril 2026.**

Le rappeur Nono La Grinta est apparu sur le tapis rouge avec un chaton de quelques semaines dans les bras, dans un contexte de forte exposition médiatique.

Pour ARGOS 42, cette séquence soulève une problématique claire : l'utilisation d'un animal jeune et vulnérable comme support d'image.

Un chaton de cet âge présente des besoins physiologiques et comportementaux stricts : dépendance à un environnement stable, alimentation fréquente, limitation des sources de stress. L'exposition à un environnement bruyant, lumineux et instable, tel qu'un tapis rouge, est incompatible avec ces exigences.

Au-delà de la situation individuelle, cet épisode contribue à banaliser une représentation problématique de l'animal dans l'espace public : celle d'un objet mobilisable à des fins de communication.

« Même en l'absence d'intention malveillante, ce type de mise en scène envoie un signal erroné, en particulier auprès des publics jeunes, fortement exposés à ces images », souligne l'association.

ARGOS 42 appelle :

- les artistes à s'abstenir de toute utilisation d'animaux vivants dans des contextes promotionnels ou médiatiques,
- les organisateurs d'événements à encadrer strictement la présence d'animaux,
- les acteurs culturels à promouvoir activement des pratiques respectueuses du bien-être animal.

Dans les prochains jours, l'association engagera des démarches publiques afin :

- d'obtenir des clarifications sur les conditions dans lesquelles ce chaton a été utilisé,
- de s'assurer de sa prise en charge dans un environnement adapté,
- de solliciter des engagements formels pour prévenir la répétition de telles pratiques.

ARGOS 42 rappelle que les animaux ne peuvent être considérés comme des accessoires, quels que soient le contexte ou l'intention.

**Contacts presse : [presse@association-argos42.com](mailto:presse@association-argos42.com)**

### **À propos d'ARGOS 42**

ARGOS 42 est une association engagée dans la défense et la protection des animaux. Fondée en 2023, elle lutte contre la maltraitance animale, sensibilise le public et œuvre pour une prise en compte politique plus équitable envers les animaux et ceux qui les protègent.

Communiqué de presse – Association Argos 42  
[presse@association-argos42.com](mailto:presse@association-argos42.com) - [www.argos42.org](http://www.argos42.org)